



Le mot du maire

Ce début d'année a été riche de changements pour notre commune. En effet, après notre union avec Chambéry-métropole qui a entraîné l'évolution de notre fiscalité, nous avons dû aussi faire face au départ de Cécile, notre secrétaire de mairie. Suite à un recrutement assez fructueux, elle a été remplacée par Marie PATROIX. Ce deuxième semestre devrait voir débiter les travaux de mise en accessibilité de la mairie ainsi que la fin des travaux d'alimentation en eau potable jusqu'à Routhennes.

N'oubliez pas que c'est vous qui faites vivre notre bulletin communal. N'hésitez pas à faire part de vos articles à Claude-Alain ou à Annie. Je vous souhaite une très bonne lecture ainsi qu'un bel été.



François Blanc

La sainte Agathe

Après de longues années d'interruption, le traditionnel repas entre femmes de la sainte Agathe a été remis au goût du jour en 2016.

Cette fête réservée aux femmes de tous âges est destinée à honorer la patronne des nourrices et des bijoutiers mais surtout à passer un bon moment entre voisines ou habitantes de la commune qui se voient rarement.

Cette année, le repas s'est déroulé le 11 février dernier au restaurant "les Clarinettes" au Châtelard.

Après une bonne organisation pour le covoiturage, les dames de Sainte-Reine se sont offertes une après-midi cent pour cent féminine où elles ont pris le temps de faire connaissance pour certaines, d'échanger, de discuter et même de pousser la chansonnette sans oublier une petite pensée pour les absentes qui étaient



malheureusement au travail.

Après le plaisir des yeux pour la créativité, elles ont savouré les délicieux plats cuisinés avec talent et se sont régalé des mélanges de saveurs originales.

Elles ont apprécié de "mettre les pieds sous la table" comme on dit !

Toutes sont partantes pour se retrouver l'année prochaine au même endroit ou ailleurs...

AV



Notre doyen...

Ce matin du 1^{er} avril 2017, René MENJOZ, du village de Routhennes, s'est levé comme à l'ordinaire. Il a ouvert sa porte et a eu l'agréable surprise de découvrir un écriteau marqué 95 ainsi qu'une longue guirlande colorée et des ballons accrochés à son balcon. Eh oui, ce n'est pas un poisson ! Aujourd'hui, il a bien 95 ans puisqu'il est né le 1^{er} avril 1922 dans la maison familiale de Routhennes. Courant mai, cet anniversaire a été fêté dignement avec sa famille proche et ses amis. René a fréquenté l'école communale au chef-lieu avec différents instituteurs. *"Le dernier était Mr GAUDILLAT qui m'a emmené au certificat d'études. Ce devait être en 1934 ! Avant j'ai eu Mr BLANC et Mr LAURENT qui n'étaient pas à la hauteur !"* dit-il.



De parents agriculteurs, il poursuit le parcours déjà tout tracé.

"Ce n'est pas le boulot qui a manqué. Il fallait aller par les côtes pour faucher à la faux et faire les foins, plus la vigne à la Chénolaz à Saint-Pierre..."

En 1949, il épouse Aline PERIER du même village. Avec trois enfants, il de-

vient double actif car avec ses trois, voire ses quatre vaches cela ne suffit pas pour nourrir sa famille. Il travaille à l'usine COSIB (C^{ie} Savoisiennne de l'Industrie du Bois) au Châtelard pendant 19 ans.

À 65 ans, il prend sa retraite et vend ses vaches.

Son épouse décède en 1997, ses sept conscrits sont aussi tous décédés mais quatre petits-enfants et huit arrière-petits-enfants égaient sa vie.

Conseiller municipal de novembre 1947 à février 1965, il a été, entre autre, membre de la "commission de distribution de chaussures".

(Pendant la dernière guerre mondiale, les chaussures étaient

devenues très rares car le cuir faisait défaut. Ce dernier était réquisitionné pour l'armée allemande. Des tickets de rationnement de chaussures, qui n'exonéraient pas les citoyens de payer les produits en espèces sonnantes et trébuchantes, ont fait leur apparition après ceux des produits alimentaires. Chacun avait droit à une paire de chaussures à semelle de bois tous les deux ans mais encore fallait-il trouver sa pointure lors des arrivages souvent aléatoires ! Cette commission qui a été mise en place en juin 1941 afin d'examiner les demandes de chaussures et d'en effectuer la distribution s'est poursuivie jusqu'à fin 1949, le temps que les usines soient à même de fournir tout le monde.)



Presque tous les jours, René va faire son petit tour dans le village afin de voir du monde, chez sa belle-sœur ou d'autres voisins qui lui rendent aussi de petites visites. *"Certains jours c'est long ! Je lis, je regarde la télé... Je n'ai pas envie d'aller en maison de retraite tout de suite. Tant que je peux me suffire, c'est mieux comme ça. Jusqu'à l'année der-*

nière je m'occupais encore de mon potager. Maintenant, je me fais aider par mes enfants".

En effet, il est autonome et vit seul dans sa maison. Il se prépare ses repas et ne souhaite même pas bénéficier du service de distribution de repas à domicile géré par l'ADMR !

Vous pouvez aller le voir, il sera ravi de vous rencontrer et de discuter un moment mais étant de nature discrète et modeste, si vous voulez écrire une page de sa vie, il vous dira *"pourquoi parler de moi ? Je ne suis pas une personnalité importante"*.

AV

Qu'est-ce que c'est ?



Réponse en page 6



Michel, notre employé communal, en pleine action de rénovation et de décoration du portail du cimetière. "Jusqu'où ne montera-t-il pas ?"

Du yoga à Sainte-Reine

L'Écho du Griot n° 9 de juillet 2014 vous parlait de l'association "Bauges-toi !" née en 2010 avec ses cours de gym douce, ses cours d'activités physiques et de self-défense donnés bénévolement par Laurent chaque semaine dans la salle des fêtes.

Depuis la rentrée scolaire 2015, Elsa, professeur certifié de la Fédération Française de Hatha-yoga (FFHY), s'est jointe à l'association et donne gracieusement ses cours.

De 5 personnes la première année, à la rentrée 2016 on passe à 20 pratiquants qui se répartissent entre le cours hebdomadaire du vendredi matin et celui du lundi soir chaque quinzaine.

Le yoga est une école de philosophie indienne qui se pratiquait en Inde dès le 3^{ème} millénaire avant J.C.

Le mot *yoga* signifie unir, relier. Dans le mot *Hatha-yoga*, HA signifie le soleil et THA la lune. Hatha-Yoga a donc le sens de relier (yoga) l'énergie solaire (ha) et l'énergie lunaire (tha). Mais Hatha est également traduit par "effort". Hatha-yoga signifie aussi le "yoga de l'effort", parce qu'il s'agit d'une pratique posturale.

La pratique de postures correctes, la maîtrise du souffle, la relaxation profonde et la méditation permettent d'harmoniser le corps et l'esprit en douceur, de retrouver l'équilibre fondamental de notre corps physique et mental.

L'enseignement d'Elsa vient d'une branche de yoga dont le



maître est Shri Mahesh (fondateur du FFHY) où chaque posture est décomposée en nombreuses postures synchronisées avec la respira-

tion ce qui permet d'arriver tranquillement à la forme finale. C'est une méthode de yoga doux et non compétitif qui se pratique avec douceur et lenteur, dans le plaisir. Pas de risque de se blesser ou de traumatiser ses articulations puisque le principe numéro un est l'écoute de soi.

On n'a pas besoin d'être souple pour se mettre au yoga. L'idée est de donner le meilleur de soi-même, le meilleur du moment présent.

Que l'on soit homme ou femme, écolier ou étudiant, actif ou retraité, il est adapté à tous et chacun prend ce qu'il peut et ce qu'il veut. Il n'y a donc n'y a pas d'âge pour commencer... et continuer !

AV

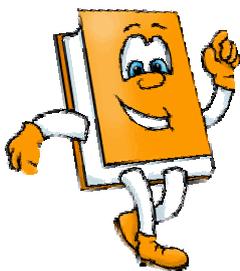


Envie de lire ?



Deux "bibliothèques" en libre accès sont désormais en place et disponibles à Sainte-Reine. Elles sont ouvertes à tous, aux anciens, aux actifs comme aux enfants, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Donc pas besoin d'inscription ni de carte d'abonné ni de fiche. Pas besoin de respecter les horaires d'ouverture ni de faire preuve d'un silence exemplaire. Tout le monde peut s'y attarder et y passer un moment. Chacun peut se servir quand il le veut, feuilleter

Viens vite ! Il y a des livres...



l'ouvrage sur place ou bien l'emporter chez soi et le rendre quand il le souhaite. Afin d'alimenter le stock et d'enrichir l'offre avec de nouvelles lectures, n'hésitez pas à venir déposer vos propres livres qui s'accumulent et ne vous servent plus. Ainsi ils ne seront pas abandonnés à leur triste

sort au fond des cartons ou n'encombreront plus vos étagères. Ils feront sûrement le bonheur des autres et pourront voyager à leur tour entre les mains d'autres lecteurs. Tous les genres de livres sont acceptés afin de disposer d'ouvrages pour tous et pour tous les goûts.

La première "bibliothèque", située à Épernay, est installée en plein air. Une "cabane à lire" qui partage l'espace avec l'arrêt du bus scolaire au bord de la route départementale. À l'intérieur, des étagères en bois fraîchement montées par Michel accueillent déjà un bon nombre de livres de poche. La deuxième, à Routhennes, a été placée à côté du four



communal, bien à l'abri des intempéries dans l'entrée de l'ancien lavoir. Une armoire à pharmacie recyclée en "boîte à livres", joliment décorée par Carole, Martine et Noélie. Quelques ouvrages vous y attendent déjà.

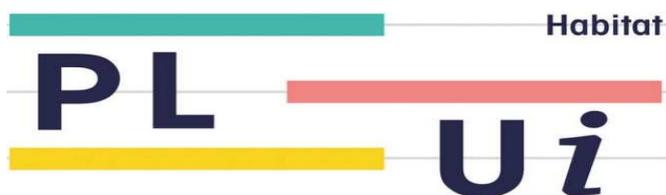
Envie de lire ? Allez vite y faire un petit tour... Vous prenez, vous emportez ou vous déposez des livres quand vous voulez.

C'est gratuit !

AV



Chambéry-métropole-Cœur des Bauges, la poursuite du PLUi...



Déplacements Un espace de vie à inventer

Faisant suite à la fusion des Communautés de Chambéry-métropole et du Cœur des Bauges, leurs PLUi, en cours d'élaboration, vont fusionner eux aussi en un seul "PLUi Habitat et Déplacements" valable sur l'ensemble du nouveau territoire.

La consultation des habitants continue.

Des temps de concertation, ateliers, réunions de travail, sont organisés tout au long de l'élaboration du PLUi, afin de partager vos pratiques et connaissances du territoire, idées et suggestions qui sont fondamentales pour l'élaboration de

ce plan.

Vous pouvez consulter le travail en cours et faire part de vos observations et remarques dans les dossiers de concertation situés dans chaque mairie ainsi que sur le site internet de l'agglomération rubrique Grand projet : www.chambery-bauges-metropole.fr, ou contacter la direction de l'urbanisme de Chambéry métropole-Cœur des Bauges au 04.79.96.86.32 ou écrire à plui@chambery-bauges-metropole.fr

Pour être tenu informé par mail des avancés du "PLUi Habitat-Déplacements", suivre l'élaboration du document, et connaître les dates de concertation, vous pouvez également vous inscrire sur le site internet de l'agglomération.

CAG



Communes → Communauté de Communes → Communauté d'Agglomérations

Depuis le 1er janvier 2017, Chambéry-métropole et Cœur des Bauges ont fusionné pour former la communauté d'agglomérations Chambéry-métropole-Cœur des Bauges (nom provisoire).

Des commissions ont été créées pour travailler sur des sujets tels qu'agriculture, économie, tourisme, habitat, patrimoine, déchets, équipements collectifs, projet d'agglomération, ressources humaines, transports, action sociale ou finances.

Pour les finances, les premiers travaux ont concerné les taxes locales. Il s'agissait d'égaliser les taux. En jouant sur

les taux de la part communale et de la part intercommunale, un résultat a été obtenu qui permet, toutes taxes locales confondues, de ne pratiquement pas modifier le montant total.

Un exemple est donné dans les tableaux ci-dessous se basant sur une situation moyenne : le calcul avec les taux de 2016 donne un montant de 389,63 €, avec les taux de 2017 le total est quasiment identique, 382,76 €.

CAG



2016		Part communale		Part intercommunale		TOTAL	
Taxes	Valeurs locatives 2016	Taux	Montant €	Taux	Montant €	Taux	Montant €
Habitation	1 200,00	12,73 %	152,76	6,18 %	74,16	18,91 %	226,92
Foncier bâti	580,00	11,10 %	64,38	5,55 %	32,19	16,65 %	96,57
Foncier non bâti	70,00	54,87 %	38,40	39,64 %	27,74	94,51 %	66,14
TOTAL			255,54		134,09		389,63

2017		Part communale		Part intercommunale		TOTAL	
Taxes	Valeurs locatives 2016	Taux	Montant €	Taux	Montant €	Taux	Montant €
Habitation	1 200,00	13,37 %	160,44	5,54 %	66,48	18,91 %	226,92
Foncier bâti	580,00	14,35 %	83,23	2,30 %	13,34	16,65 %	96,57
Foncier non bâti	70,00	81,51 %	57,05	3,00 %	2,10	84,51 %	59,15
TOTAL			300,72		81,92		382,64

Visite aux Uruguayens

No. 12
 Naissance de
 Carle Emmanuel-Joseph
 Du 18 fev 1894.
 Né à Montevideo
 République d'Uruguay
 le 22 août 1960

Le 18 septembre 1894 naissait à Sainte-Reine CARLE Emmanuel-Joseph. Vers ses 17 ans, Emmanuel a émigré en Amérique du Sud, en Uruguay, à 11 000 km de son village natal.

En février 2017, j'ai eu le plaisir d'aller rencontrer en Uruguay Gonzalo, Gabriela, Monica, Gissel et Griselda. Ce sont ses 5 petits-enfants, fils de Susana et d'Hector CARLE. Emmanuel a eu 2 enfants,

Hector et Ulices. Certains étaient déjà venus à Sainte-Reine visiter la terre de leurs ancêtres et c'est à cette occasion que j'avais fait leur connaissance. Apprenant que j'allais en Argentine, ils m'ont dit que je ne pouvais pas effectuer ce voyage sans aller leur rendre visite !

Pour aller de Buenos-Aires (Argentine) à Montevideo (Uruguay) il n'y a qu'un fleuve à traverser, ou plutôt un estuaire, le Rio de la Plata. Mais d'une ville à l'autre il y a quand même 200 km ! Tout est grand là-bas. Il y a plusieurs solutions pour faire le voyage, j'ai choisi le trajet dans un ferry rapide, un catama-



ran dans lequel on se croirait dans un avion. Le bateau va tellement vite qu'il n'est pas question d'aller sur le pont. D'ailleurs il n'y en a pas !



L'intérieur du ferry ressemble plus à un avion qu'à un ba-

La famille CARLE m'a accueilli comme si je faisais partie de la famille. Ils m'ont fait visiter Montevideo, la capitale, puis la campagne, puis la célèbre station balnéaire de Punta del Este, très prisée par les Argentins.

Ils m'ont régalingé de viande grillée et de poissons. Un séjour magnifique chez les Baujus d'Uruguay ! Vivement qu'ils reviennent nous rendre visite. CAG



Même en conduisant Gissel n'oublie pas de boire son maté !

200 km ! Tout est grand là-bas. Il y a plusieurs solutions pour faire le voyage, j'ai choisi le trajet dans un ferry rapide, un catama-



Comme son grand-père, Gonzalo, accompagne une centaine de veaux.



Griselda et Gissel à l'ombre d'une herbe géante : l'ombú.



Raisins : 1,20 €
 Bananes : 1,30 €



Une débauche de viande...



La place de l'Indépendance et le monument Salvo.



Carte d'identité

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de carte d'identité doivent être déposées exclusivement dans l'une des 18 communes de Savoie équipées du dispositif de prise d'empreintes biométriques. Ce système offre une meilleure protection contre l'usurpation de l'identité.

Attention : il est judicieux de prendre rendez-vous avec certaines mairies pour le dépôt de votre demande.

Afin de limiter le temps passé en mairie, une pré-demande peut être faite en ligne sur ants.gouv.fr. Une fois la carte prête, il faut venir la récupérer auprès de la mairie où la demande a été faite.



Les communes de Savoie équipées du dispositif de prise d'empreintes biométriques



A vos agendas...

La remise des prix du Concours des Maisons Fleuries du Cœur des Bauges se tiendra à la salle des fêtes de Sainte-Reine le vendredi

15 septembre 2017
à 18 h 00.

Les habitants de la commune peuvent participer au "Coup de pouce de Maryse" : pour les personnes présentes, un lot sera attribué par tirage au sort. **Venez nombreux !**

Réponse à la devinette de la page 3 :

Des algues dans le bassin de Routhennes suite aux fortes chaleurs du mois de mai.



Mélanie & Yannick

Un nouveau mariage à Sainte-Reine...

Ce samedi 24 juin Mélanie COLLET et Yannick NAGOU se sont unis à la mairie de Sainte-Reine.

Vous ne les connaissez sûrement pas mais Yannick, fils de Laurette BERTIN, tenait particulièrement à ce que leur "plus beau jour de la vie" comme il est de coutume de dire, se réalise dans notre commune.

Épernay est le berceau de ses ancêtres maternels et ce lieu est chargé des souvenirs de son enfance.

Accompagnés de Louis, leur fils âgé de 5 ans, de leurs familles respectives et de leurs amis, ils se sont dits oui devant Monsieur le maire. Ils sont sortis sous une pluie de lavandes qui ont embaumé l'atmosphère.

Souhaitant ajouter à ce jour une dimension plus spirituelle,



la cérémonie civile a été suivie d'une cérémonie laïque afin d'échanger de nouveau leurs vœux ainsi que leurs alliances.

Cette cérémonie symbolique, drôlement plus sympa qu'un simple passage express devant Monsieur le maire a été imaginée exactement à leur image puis orchestrée par Géraldine, leur belle-sœur.

Nous présentons nos vœux de bonheur aux époux.

AV

Histoire d'une famille de Sainte-Reine



Joseph
GAUDIN

De 1874 à nos jours.

Joseph GAUDIN (dit Bléry) naît en 1874 à Épernay. Il est l'unique enfant du couple Paul (Bléry) et Cécile BERTIN (Petit Jacques) qui se sont mariés en 1871, ayant tous deux dépassé la quarantaine. Agriculteurs comme il est d'usage à l'époque, ils décèdent respectivement en 1893 et 1896. Joseph vend peu à peu les terres agricoles et Lucien BERTIN (Piquet) se porte acquéreur de la maison familiale.

N'ayant plus aucune attache à Sainte-Reine, Joseph s'emploie alors comme bûcheron au Couvent de la Grande Chartreuse. De là, il est envoyé dans le Nord de la France, en Belgique, en Italie et même en Espagne.

Comme il n'a besoin de rien, étant nourri et blanchi, les pères chartreux lui placent sa paie en emprunts russes. Et, comme beaucoup, il sera ruiné !

A 46 ans, il épouse Marcelline originaire de la Rossetière à Saint-Aupre (Isère), un village près du Couvent et devient agriculteur.

Leur fille Josette naît le 12 juillet 1923 à la maison. Cette dernière passe toute son enfance à l'école communale puis, à 14 ans, elle travaille dans une usine de tissage de sa commune.

Pendant la guerre de 1939-1945, elle fait la connaissance de son mari René Bollard (dit Marteau) au château de la Rossetière. Il est alors maquisard. René est né en 1920 dans le hameau d'Épernay à Sainte-Reine.

Hasard ou coïncidence ?

Ils sont originaires du même hameau !

Le jeune couple vient alors vivre



Josette



René

pendant quelques années à Sainte-Reine dans la ferme familiale. Puis ils décident de reprendre la ferme de Saint-Aupre. En plus du travail agricole, René est aussi ouvrier à la Compagnie V.S.B

(Voiron-Saint-Béron) et Josette, après avoir mis au monde son fils André en 1954, reprend son travail aux usines de tissage où elle finit sa carrière.

A sa retraite, toujours active, elle continue la ferme avec son époux. Puis René tombe malade et Josette s'occupe de lui. Il décède en 2004.

Josette aimait revenir se ressourcer sur la terre de ses origines, visiter la famille et rencontrer les amis restés au pays. D'une mémoire extraordinaire et insatiable d'anecdotes, elle nous captivait par ses récits.

Jamais vraiment remise du départ de son mari, elle nous a quittés en mars dernier, heureuse d'avoir vu l'arrivée de trois petits-enfants et d'avoir eu la joie de connaître quatre arrière-petits-enfants.

AV

C'était la fête des voisins

Depuis 1999, le concept de la fête des voisins s'est développé en France à travers les rues, les quartiers et les villes. Le principe : le dernier vendredi du mois de mai, les voisins d'une même résidence, du même lotissement ou d'une même rue se réunissent autour d'un petit buffet en plein air, généralement à la "bonne franquette", où tout le monde met



"la main à la pâte". Le but était de resserrer les liens entre les habitants.

À Épernay, une fête des voisins 2017 s'est déroulée début juin dans le jardin de Patricia et Patrick.

C'était l'occasion de se rencontrer, de partager un verre dans la joie et la bonne humeur, de déguster les secrets de cuisine dans la convivialité et la simplicité et de mieux se connaître avec ceux que l'on salue simplement en passant tout au long de l'année. C'était l'occasion de fêter la bonne entente qui règne entre tous et l'entraide qui nous permet de voir la vie en moins gris.

C'était tout simplement l'occasion de faire vivre le quartier !

AV

Au revoir Cécile, bonjour Marie...



Cécile



Marie

est aussi une jeune maman d'une petite fille prénommée Lisa-Rose âgée de 9 mois. En congé maternité jusqu'en juin, elle a préféré l'écouter afin de remplacer Cécile au poste d'agent administratif territorial. Pour cela, elle a quitté un poste de secrétariat à temps plein dans une auto-école au centre de Chambéry pour bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Elle peut ainsi profiter de sa

Depuis décembre 2012 vous avez pu rencontrer et apprécier Cécile, notre secrétaire de mairie qui nous a quittés fin mars. Elle poursuit son parcours professionnel à plein temps dans une commune plus importante. Nous la remercions pour le travail effectué au sein de notre commune. Nous lui souhaitons une bonne continuation et plein de succès dans ses nouvelles fonctions.

Marie PATROIX, notre nouvelle secrétaire de mairie, a pris ses fonctions à Sainte-Reine début mars. Baujue depuis l'âge de 3 ans, elle habite La Compôte. Elle

famille et rester au milieu des montagnes. "Des kilomètres en moins et retourner déjeuner à la maison n'ont pas de prix" dit-elle.

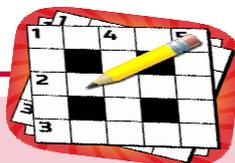
Elle a donc découvert notre commune et ses habitants ainsi qu'un travail très varié et passionnant.

Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, venez la rencontrer. Elle est à votre écoute et disponible pour tous renseignements. Alors, n'hésitez pas !

Petit rappel : la mairie est ouverte au public le lundi de 10 h à midi et le jeudi de 17 à 19 heures.

AV

Jeux



Pour changer, voici des mots mêlés...

T	N	P	J	P	C	E	X	R	D
E	O	S	R	E	V	N	E	E	U
I	I	Y	L	H	K	I	K	I	R
L	R	S	W	P	Z	T	L	V	H
L	O	R	Z	U	X	S	E	I	S
O	F	B	A	N	M	E	T	V	O
R	G	T	E	R	A	L	L	O	M
T	T	B	V	O	X	A	V	G	Ç
Z	V	D	B	C	K	P	T	Ç	P
A	N	O	R	E	H	C	N	A	L

CORNU - ENVERS - FORION - LANCHERON - MOLLARET - PALESTINE - TROLLIET - VIVIER

Solutions des mots fléchés n° 14 de janvier 2017.

B	D	U	C	H	A	T	O	N
6					Lieu-dit			
D	B	T	U	S	Marchera	I	R	A
					Barné			
B	E	Note	Cuivre	Hors Service			Conjonction	
		Genève	Irlande	Voyelles doubles	T	T	Consommes	Interjection enfantine
3		Adoré				7	Aroseras	
N	I	V	E	L	E	R	A	S
				2				
O	R	E	I	L	L	E	S	Esgourdes
								Ville du sud
N	A	N	Galette indienne	Nazis	S	S	Champion	
			Mulot	Parresseux			Perroquet	
Source d'Épernay	S	E	R	A	Parails	Des en têtes		
Résineux					Existera	Aluminium	A	L
			4		Sodium	Our		
I	Admettras	R	A	I	N	U	R	E
5	Entaille							
F	R	E	T	Perroquets	A	R	A	S
				Cargaison				

L	E	G	R	I	O	T
1	2	3	4	5	6	7

Il vous arrose ou bien son Écho vous renseigne...

Le four en fête !



Un peu d'histoire

En 1771, l'intendant général estime que 4 livres de pain, poids de Chambéry, soit 1674 grammes par personne, représente une consommation courante.

Chaque famille semait du froment, de l'orge, de l'avoine et du seigle afin d'avoir la matière première nécessaire à la fabrication du pain. Les villages d'Épernay et de Routhennes possédaient chacun leur four à pain.

Chaque ménage y cuisait son pain qui était alors la base de l'apport énergétique journalier. Il était absorbé soit sec, à la main avec ou sans pitance, soit trempé dans des soupes épaisses à base de fèves, de pois ou de lentilles.

La composition du pain était différente selon les moyens et le statut social des familles. Le pain des maîtres et des gens aisés mais aussi celui des fêtes était le pain blanc composé de farine de froment. Le mornal, un mélange de froment et de seigle, était pour les valets et le cavalin, le pain des pauvres était un mélange d'orge et d'avoine que l'on donnait aussi aux chevaux et aux mulets.

La farine de glands ou celle de pépins de raisins pouvaient rentrer dans leur composition lors des périodes de disette comme entre 1690-1693, en 1709 et en 1749.

Jusqu'aux années 1950, le four était chauffé, à tour de rôle, par les hommes, la première chauffe nécessitant une quantité de bois plus importante que pour les chauffés suivantes.

Le bois était fourni par les 3 ou 4 familles qui se groupaient pour une fournée. Une fournée le matin et une autre l'après-midi pendant environ 3 jours. Une moyenne de 5 à 7 pains

par ménage, de quoi tenir une quinzaine de jours. Chaque pain portait le signe de reconnaissance de chacun. Puis le four se reposait ! La reprise s'appelait "*l'échor*".

Les pâtons étaient transportés, jusqu'au four, sur une brouette en bois qui ne servait que pour les matières propres comme aller aux "*chenavus*" pour ramener des légumes,



La brouette de transport

aller faire la "*boya*" au ruisseau (la lessive)...

Tout d'abord, on cuisait la "*couètase*" (fougasse) pour le repas de midi puis la provision de gros pains d'environ 3 à 4 kg chargés de mie sous une grosse croûte afin d'assurer la plus longue conservation naturelle possible.

Ensuite, sont cuites les "*épognes au comè*" (crème pâtissière), aux pommes, prunes ou rhubarbe selon la saison.

On profite au maximum de la chaleur du four. À la suite des pains et tartes, certains feront sécher des fruits et, en dernier, d'autres viendront cintrer des manches d'outils.

Les pains étaient rangés avec précaution et conservés dans "*l'orche*" (coffre en bois) à côté de la réserve d'orge et d'avoine bien à l'abri des rongeurs.



Les fours étaient alors des éléments indispensables de

la vie quotidienne.

Aujourd'hui

Ils font partie de notre patrimoine que l'on fait revivre le temps d'une journée.

Celui d'Épernay, rénové en 2010, est en sommeil mais un petit groupe le réveille chaque année et le village s'anime.

C'était le dimanche 2 juillet dernier, le four est en chauffe depuis la veille et a déjà englouti neuf fagots. La petite équipe expérimentée sur le système de cuisson à l'ancienne, sans thermomètre, est à pied d'œuvre pour enfourner les pains, les fougasses, les pizzas, les gâteaux, les tartes et autres spécialités que les participants ont confectionnés chacun de leur côté.

Sans oublier l'apéro entre deux fournées puis la dégustation de toutes les recettes dès la fin de cuisson afin de passer un moment festif et offrir à la curiosité de quelques passants une ambiance conviviale et bon enfant.

AV



Accorderie

échanger, coopérer sans argent

Aujourd'hui, dans nos villages, même s'il y a moins d'échanges que dans le passé, l'entraide entre voisins est chose courante.

Auparavant, on se rencontrait à la fontaine, au four à pain, à la fruitière, dans les travaux des champs. On échangeait et on pouvait demander de l'aide. On recevait de l'aide d'un voisin proche et on le lui rendait à l'occasion. "Une main lave l'autre" dit le dicton !

Maintenant on se rencontre moins mais on a toujours besoin de coups de main. Cela peut concerner de l'aide pour l'utilisation du courrier électronique, de l'aide pour tondre la pelouse ou une garde d'enfants, de l'aide pour faire des conserves, de l'aide pour régler son décodeur télévision, de l'aide pour traduire un document reçu en anglais...



Dans ce cadre-là, le projet d'Accorderie du Cœur des Bauges se propose de faciliter ces relations entre personnes ayant des savoir-faire différents et vivant dans des communes différentes. Les échanges de services ne seront plus limités au voisin proche mais aux habitants des 14 communes du Cœur des Bauges. Le service reçu par une personne pourra être compensé par le service qu'elle rendra à une autre personne d'une autre commune.

Prenons un exemple : vous vous y connaissez mieux en taille de pommiers qu'en informatique et vous avez besoin d'aide pour utiliser le courrier électronique. Vous cherchez dans la liste des membres de l'Accorderie la personne qui pourra vous aider. Elle passe 2 heures avec vous mais elle n'a pas de pommiers ! Pas de problème, vous avez indiqué votre compétence en pommiers sur la liste des membres, un heureux propriétaire de pommiers fait appel à vous, vous l'aidez 2 heures. Ça y est, vous avez rendu le service ! La seule unité de mesure est ici le temps (une heure d'informatique = une heure de taille de pommier). Il n'y a aucun échange d'argent.

Un système d'échange de services

Chacun possède des savoirs



Bien sûr, il faut organiser et animer ces échanges, vous informer, mettre les membres en contact. Une personne, salariée de l'organisation sera là pour ça, elle vous recevra ou répondra à vos appels ou à vos courriers dans un local en cours de définition.

La mise en œuvre de ce projet est faite par l'association *Maintenant* créée en 2016 par des membres du collectif *Bauges en transition*, par des habitants et par des membres du Secours Catholique.

Ce projet fait appel aux ressources suivantes :

- le Conseil d'Administration de l'association *Maintenant*,
- les habitants du cœur des Bauges où 150 personnes se sont déjà préinscrites.

- les partenaires locaux : le Parc Naturel Régional, les Amis des Bauges, le Secours Catholique, Bauges Solidarité et la maison de retraite du Châtelard,

- le réseau des Accorderies de France qui définit les règles nécessaires à un bon fonctionnement,

- le site internet du réseau des Accorderies, déjà opérationnel,

- les autres Accorderies proches du territoire : Chambéry, Annecy, Aiguebelle,

- le tissu associatif du cœur des Bauges.

Pour faire fonctionner ce projet, il est prévu un budget (41 000 €/an) pour un local et son aménagement,



pour le téléphone et l'informatique, pour des déplacements, pour une assurance et pour payer la personne salariée qui va superviser et organiser le tout.

Des subventions sont en cours d'étude par les organismes publics tels que Région, Département, Métropole Chambéry-Cœur des Bauges, la plupart des communes du Cœur des Bauges, ainsi que par Le Secours Catholique, la Fondation de France et la Fondation MACIF.

Le projet est déjà bien avancé. Nous espérons pouvoir bientôt en profiter.

Nous vous tiendrons au courant de sa mise en œuvre.

CAG

De la neige au 1^{er} mai...

"Tu te rends compte, on est le 1^{er} mai et j'ai pris une photo du Mollaret sous la neige !" dit un habitant d'Épernay.



Pourtant ce n'est pas la première fois que l'on voit ça ! Les anciens se souviennent particulièrement de ce jour du 1^{er} mai 1945. A l'époque, ils étaient encore des écoliers. 40 cm de neige fraîche était tombée pendant la nuit.

Afin de dégager la route principale, le traîneau cantonal en bois tiré par un attelage de chevaux avait été ressorti. Il avait une forme de V dont on pouvait régler l'ouverture à l'aide de 2 traverses et était constitué de solides plateaux de bois d'une hauteur de 60 cm et d'environ 4 m de longueur.

Les deux traîneaux de la commune étaient construits sur le même modèle mais de taille plus réduite. Chaque traîneau partait d'un hameau, déneigeait les axes et allait jusqu'au chef-lieu. Là, chacun faisait le tour de l'église pour revenir à leur point de départ.

Ce jour-là, sous la neige, la commune de Sainte-Reine commémorait le 1^{er} anniversaire des fusillés. La procession partait du café BOLLARD, lieu où étaient tombés les fusillés un an auparavant, jour pour jour.

En tête venaient les écoliers tenant un bouquet de fleurs à la



main, accompagnés de leurs instituteurs, Mr et Mme GAUDILLAT. Toute la population suivait. Chacun tenait à être présent.

Les gamins étaient en culottes courtes, les chaussettes jusqu'au genou et les filles portaient leurs robes, une simple pèlerine jetée sur les épaules. Pas de gants ni de bottes fourrées ! Arrivés à Saint-Joseph ils étaient déjà gelés !

En silence, ils se dirigeaient tous à pied jusqu'au cimetière afin d'honorer la mémoire de ces sept hommes tués par la barbarie nazie (voir *Écho du Griot* de juillet 2015).

AV

Bienvenue

A Épernay :

* Chrystelle PETIT, Éline & Simon POVEDA-MEDINA

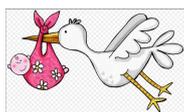


* Chantal ALAIN

* Gisèle & François FLAVIANO

Le carnet

Deux



* Émy, Marie GUIBOUD-RIBAUD née le 16 janvier 2017 à Épagny-Metz-Tessy, 1^{er} enfant au foyer de Xavier GUIBOUD-RIBAUD et de Carine BERTIN à Épernay.

* Charlie, Marie, Louise BRASSEUR née le 19 mars 2017 à Chambéry, 1^{er} enfant au foyer de Thomas BRASSEUR et d'Anaïs CORDIER à Épernay.

Bienvenue à ces deux bébés et félicitations aux heureux parents

Un



* Mélanie COLLET & Yannick NAGOU, le 24 juin 2017. Tous deux sont domiciliés à Cranves-Sales. Yannick est le fils de Laurette BERTIN d'Épernay.

Nos félicitations aux jeunes mariés

Deux



* Josette GAUDIN veuve de René BOLLARD, née le 12 juillet 1923, décédée le 22 mars 2017 à Saint-Etienne-de-Crossey.

* BASTARD Frédéric âgé de 46 ans, fils de Jean-Pierre & d'Yvonne de Routhennes.

Nos sincères condoléances aux familles touchées

L'Écho du Griot n° 15, juillet 2017

Rédacteurs François BLANC, Claude-Alain GRANJON, Annie VIBERT.

Mise en page Annie VIBERT

Impression Imprimerie FALGUÈRE à Montmélian

Distribution Michel YOCCOZ

Mairie de Sainte-Reine

Chef-lieu
73630 SAINTE-REINE

Tél/Fax 04 79 54 82 45

Messagerie : commune.sainte-reine@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat au public :

- lundi de 10 h à 12 h
- jeudi de 17 h à 19 h